

Le Président
Frédéric BELAÏEN

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		SAS A2B SECURITE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		53200 CHATEAU GONTIER		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		85212696000024						Néant ☐ *	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31122024 Net 3		N-1 31122023 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		1 583		1 000 540	
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		8 521			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		30 994 74 149		21 652	
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV		1 015		1 015	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG		5 500		5 500	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		7 500		7 500	
	TOTAL (II)	BJ		BK		32 585 89 685		36 207	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		13 742 527 943		296 591	
	Autres créances (3)	BZ		CA		34 340 246 198		207 203	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
CREANCES	Disponibilités	CF		CG		188 480		115 140	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		9 803		7 410	
	TOTAL (III)	CJ		CK		48 082 972 424		626 344	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1A		80 667 1 062 109		662 551	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		12 500		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2023.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS A2B SECURITE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)			DA	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	8 794	83 196
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	125 621	45 599		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	139 915	134 294		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	18 359			
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR	18 359			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	197 230	126 611		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	42 087	218	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	207 565	124 885		
	Dettes fiscales et sociales			DY	424 513	273 754		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	32 440	2 789		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	903 835	528 256			
Ecarts de conversion passif * (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 062 109	662 551			
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	834 086	431 566	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	100 304	10 753	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Pour copie certifiée conforme
Le Président

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rachat du fonds de commerce de Event Safety le 16/12/2024 pour 5 000 €.

Signé par :

Frédéric BELTEN

D0C25ED06BD94E6...

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 583		1 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			529
Installations générales agencements aménagements divers	2 239		2 354
Matériel de transport	35 294		69 976
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 684		690
TOTAL	41 217		73 550
Autres participations	1 015		
Prêts, autres immobilisations financières	13 000		
TOTAL	14 015		
TOTAL GENERAL	56 814		74 550

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 583	2 583
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			529	529
Installations générales agencements aménagements divers		4 594		
Matériel de transport		4 500	100 770	100 770
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 374	4 374
TOTAL		9 094	105 673	105 673
Autres participations			1 015	1 015
Prêts, autres immobilisations financières			13 000	13 000
TOTAL			14 015	14 015
TOTAL GENERAL		9 094	122 270	122 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 043	540		1 583
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		8		8
Installations générales agencements aménagements divers	378	810	1 188	
Matériel de transport	17 669	13 720	2 853	28 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 518	940		2 458
TOTAL	19 565	15 478	4 041	31 002
TOTAL GENERAL	20 608	16 018	4 041	32 585

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 40				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 10				
Matériel de transport	13 720				
Matériel de bureau informatique mobilier	940				
TOTAL	15 478				
TOTAL GENERAL	16 018				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		18 359			18 359
TOTAL		18 359			18 359

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 134	9 608			13 742
Autres provisions pour dépréciation	8 692	25 648			34 340
TOTAL	12 826	35 256			48 082
TOTAL GENERAL	12 826	53 615			66 441
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 608			
exceptionnelles		44 007			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 500	5 500	
Autres immobilisations financières	7 500	7 000	500
Clients douteux ou litigieux	18 144	18 144	
Autres créances clients	523 541	523 541	
Taxe sur la valeur ajoutée	36 031	36 031	
Débiteurs divers	244 507	244 507	
Charges constatées d'avance	9 803	9 803	
TOTAL	845 026	844 526	500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100 539	100 539		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	96 690	26 941	69 749	
Emprunts et dettes financières divers	176	176		
Fournisseurs et comptes rattachés	207 565	207 565		
Personnel et comptes rattachés	159 145	159 145		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 229	72 229		
Impôts sur les bénéfices	36 800	36 800		
Taxe sur la valeur ajoutée	148 541	148 541		
Autres impôts taxes et assimilés	7 799	7 799		
Groupe et associés	41 912	41 912		
Autres dettes	32 440	32 440		
TOTAL	903 835	834 086	69 749	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 168			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	25 650			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL SOCIAL	5. 0000	1 000			1 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	821
Total	821

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 552
Dettes fiscales et sociales	96 595
Autres dettes	21 334
Total	121 893

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 803
Total	9 803

A2B SECURITE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Galerie Commerciale les Halles
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
852 126 960 RCS LAVAL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin, à dix heures,

La Société GROUP FB, Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social Les Halles, 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 911 659 761 RCS LAVAL, représentée par Monsieur Frédéric BELHEN, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société A2B SECURITE,

En présence de Monsieur Frédéric BELHEN, Président non associé de la Société,

I. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Frédéric BELHEN, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Paraphe
FB

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associée Unique approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 40 388 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 125 621 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes à l'Associée Unique, la somme de : 100 000 euros
Soit 100 euros par action

Le solde au compte « autres réserves », soit : 25 621 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 39 915 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	12 000 €	-	108 000 €
31/12/2022	4 000 €	-	36 000 €
31/12/2021	-	-	-

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé par la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Paraphe
FB

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société GROUP FB
Monsieur Frédéric BELHEN

Signé par :
Frédéric BELHEN
D0C25ED06BD94E6...

A2B SECURITE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Galerie Commerciale les Halles
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
852 126 960 RCS LAVAL

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2024

Monsieur Frédéric BELHEN, Président non associé de la société A2B SECURITE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La société a une activité de gardiennage, de surveillance sécurité et évènementielle.

L'activité est en nette augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir sont encourageantes.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 5 mai 2025, la Société est devenue une société à associé unique.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

II. RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Paraphe
FB

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 280 871 euros contre 1 376 736 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 65,67%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 49 908 euros contre 30 722 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 62,45%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 14 552 euros contre 12 642 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,11%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 694 726 euros contre 479 473 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 44,89%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 22 876 euros contre 13 611 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 68,07%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 138 503 euros contre 688 905 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 65,26%.

Le montant des charges sociales s'élève à 198 339 euros contre 114 957 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 72,53%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 25 626 euros contre 13 156 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 94,79%.

Le montant des autres charges s'élève à 5 062 euros contre 141 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3490,07%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 099 685 euros contre 1 322 886 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 58,72%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 231 094 euros contre 84 572 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 173,25%.

Compte tenu d'un résultat financier de -4 772 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 226 322 euros contre 81 216 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 178,67%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -44 162 euros contre 16 240 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -371,93%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 56 539 euros contre 19 377 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 191,78%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 125 621 euros contre un bénéfice de 45 599 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 175,49%.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 062 109 euros contre 662 551 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 60,31%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 125 621 euros.

Paraphe
FB

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 125 621 euros

A titre de dividendes à l'Associée Unique, la somme de : 100 000 euros
Soit 100 euros par action

Le solde au compte « autres réserves », soit : 25 621 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 39 915 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	12 000 €	-	108 000 €
31/12/2022	4 000 €	-	36 000 €
31/12/2021	-	-	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code qui s'élèvent à un montant global de 40 388 euros.

III. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous rappelons les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Paraphe
FB

Nous vous invitons à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE,
Le 10 juin 2025.
Le Président
Monsieur Frédéric BELHEN

Signé par :

D0C25ED06BD94E6...